

Succès du débrayage en équipe B !

Les grévistes de l'équipe B appellent l'équipe A à débrayer à son tour pour déposer la pétition sur les garanties pour l'après Mokka !

Ce matin, nous étions 120 à débrayer pour déposer la pétition à la direction.

Les rumeurs sur une chute brutale de la production au retour des congés deviennent quasiment une certitude. Cela signifie une accélération de la fermeture de l'usine avec des dizaines de suppressions d'emplois.

Ce débrayage est la 1^{ère} action collective contre la fermeture de l'usine.

Réunis en Assemblée Générale, nous avons voté un délai de 15 jours, jusqu'au 29 avril, date du CSE ordinaire, pour que la direction nous donne une réponse sur ces garanties.

Pour que les salariés gardent le contrôle sur la suite de leur mobilisation et de leurs revendications, nous avons voté le principe de la création d'un **comité de mobilisation pour les garanties**.

Ce **comité de mobilisation**, SANS ÉTIQUETTE SYNDICALE, réunira tous les travailleurs, syndiqués ou non syndiqués, qui auront à cœur de prendre en main la suite de la mobilisation.

Nous sommes tous dans le même bateau et nous refusons de couler après la Mokka ! N'attendons pas les bras croisés que la direction vide l'usine ! Mobilisons-nous !

Réclamation collective

des salariés de Stellantis et des sous-traitants de Poissy approuvée en Assemblées générales et réunions des 1^{er} et 2 avril 2025 du Montage, Ferrage Peinture et Emboutissage pour des garanties pour tous pour l'après Mokka !

Nous, salariés de Stellantis Poissy, CDI, CDD et sous-traitants (GSF, Derichebourg, Forvia, Geodis, Trigo, Veolia...) nous nous opposons à la programmation de la fermeture de l'usine de Stellantis Poissy !

Ce projet de fermeture de la plus grosse usine de production industrielle et la dernière usine de fabrication de voitures d'Ile de France est injustifié et inacceptable !

Nous exigeons d'avoir des garanties pour notre avenir et comment nous allons continuer à faire vivre nos familles après l'Opel Mokka, car il est hors de question qu'un seul salarié, qu'il soit CDI - CDD Stellantis ou sous-traitant reste sur le carreau.

En fonction de l'âge et de la situation familiale de chacun d'entre nous, nous demandons des GARANTIES CONCRÈTES :

- **Pour les plus anciens**, la garantie d'un congé senior plus long que les 3 ans et mieux indemnisé que les 70 % proposés actuellement.
- **Pour tous les autres qui devront continuer à travailler**, la garantie :
 - d'avoir un CDI (avec un salaire équivalent), ici à Poissy ou à l'extérieur
 - une prime supra légale de licenciement
 - un congé de reclassement suffisamment long et suffisamment indemnisé pour suivre des formations professionnelles nécessaires et retrouver un CDI.
- **Pour ceux qui veulent rester dans le groupe**, la garantie de pouvoir se reclasser dans le site Stellantis de son choix avec, au minimum, un poste équivalent et dans de meilleures conditions financières qu'actuellement.

Les grévistes de l'équipe B, le 15 avril 2025